

NOUVEAU MULTISITE ANTI-MILDIOU

Il était temps...



Arco® DTi

Anti-midiou

NOTICE UTILISATEUR

 **BASF**

The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Arco® DTi

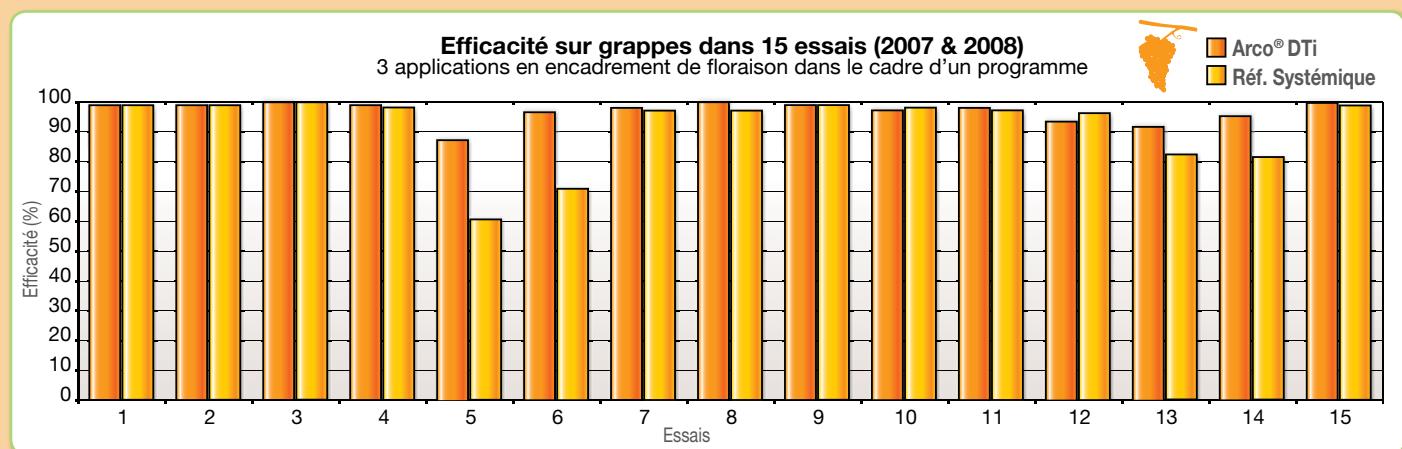
L'innovation sur vigne

- **Le dithianon, multisite original sur vigne (famille des quinones) est un partenaire idéal du DMM.**
 - Très efficace contre le mildiou par inhibition de la germination, il fait preuve d'une bonne résistance au lessivage. Son action multisite est parfaitement adaptée à la gestion des risques de résistance.

- Le dithianon, c'est l'**alternance multisite de votre programme**.
- Le **DMM** est LA référence connue et reconnue de la famille des CAA.

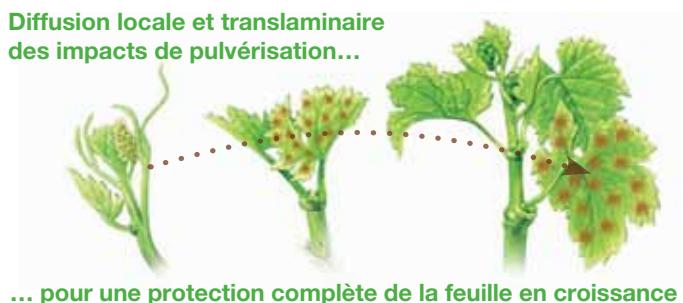
Arco® DTi c'est :

- Jusqu'à 14 jours de protection.**
- Une efficacité et une régularité remarquables sur feuilles et sur grappes, quelles que soient les conditions de pression parasitaire.**



La protection des jeunes pousses.

Les propriétés diffusantes et translaminaires d'Arco® DTi et sa grande puissance intrinsèque permettent la protection des jeunes pousses jusqu'à une cadence de renouvellement de 14 jours.



À l'abri de la pluie dès séchage de la bouillie.

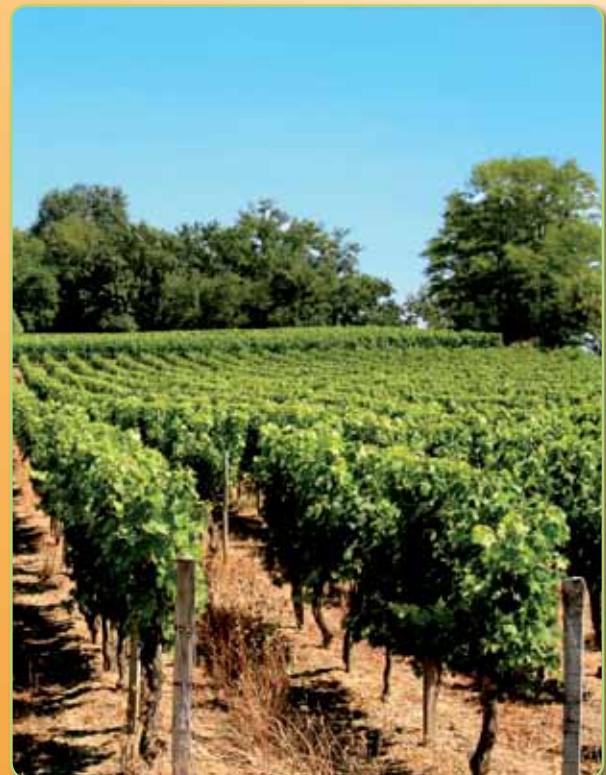
Une grande sélectivité vis-à-vis des acariens prédateurs.

Le respect des qualités techniques et organoleptiques des vins et eaux-de-vie.

La possibilité d'exportation des vins vers la plupart des pays consommateurs de vins.

Arco® DTi dans votre programme de protection

- Une nouvelle famille pour **l'alternance des multisites**.
- Une efficacité remarquable pour **plus de sérénité en toutes conditions**.
- Jusqu'à 14 jours de protection pour **moins de passages**, pour **la simplification des chantiers**.
- Un produit à l'abri de la pluie, dès séchage de la bouillie pour **se prémunir des conditions climatiques**.
- Le respect des auxiliaires pour **l'adéquation avec les cahiers des charges filière**.
- **Pas d'incidence sur la qualité des vins et alcools**.
- **Des exportations possibles** vers vos clients internationaux.



Préconisations d'emploi

Arco® DTi peut s'utiliser de grappes séparées à début véraison, et notamment durant les périodes de sensibilité maximale de la vigne (de grappes séparées à fin floraison), jusqu'à une cadence de 14 jours. Suivre les Bulletins de Santé du Végétal et adapter la cadence en fonction de la pression maladie et pousse de la vigne.

Le positionnement optimal se fera en préventif, dès l'apparition significative du risque de présence du mildiou au vignoble (souvent vers boutons floraux séparés).



Arco® DTi
1,5 kg/ha

2 applications non consécutives d'Arco® DTi par saison, en incluant tous les produits à base de CAA.

Raisin de table : Arco® DTi est également utilisable sur raisin de table : ne pas appliquer après fin floraison.

FICHE D'IDENTITÉ

Arco® DTi

■ **Arco® DTi** : marque déposée BASF.

■ **Autorisation de vente n°** : 2080121.

■ **Composition** : 15 % diméthomorphe + 35 % dithianon.

■ **Classement toxicologique** :

N : Dangereux pour l'environnement.

Xn : Nocif.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R38 : Irritant pour la peau.

R40 : Effet cancérogène suspecté ; preuves insuffisantes.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

■ **Conditionnement** : bidon pour 2 ha (3 kg).

■ **Usage et dose autorisés** :

vigne, mildiou : 1,5 kg/ha.

3 applications maximum par an.

Recommandations BASF : 2 applications maximum par an, non consécutives.

Respecter une dilution maximale de 0,3 % (p/v).

■ **Délai d'emploi avant récolte** : 42 jours.

■ **Distance aux points d'eau** : 20 m.

■ **Délai de rentrée** : 48 heures.

■ **Protection de l'utilisateur** :

(phase de préparation - chargement de la bouillie et application en l'absence de cabine) gants en nitrile ou néoprène EN 374, lunettes de sécurité et masque de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, combinaison de protection de type 4.

Dangereux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande Osmofilm®. © Marque déposée Sté PANTEK France

CONTACTS UTILES

Informations techniques FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE ou www.adivalor.fr

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

DUFRESNE CORRIGANS CARLETT 512VIGMIES0312R ® marque déposée BASF – Mars 2012. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Crédit photo : Getty Images - BASF.